

Liste indicative des applications d'amiante friable et d'amiante non friable :

1. Amiante friable

Flocage par tous procédés

Calorifugeage de tuyaux, boilers, chaudières, conduites de vapeur,...

Papiers et cartons d'amiante,

Isolation thermique de câbles, de conduites d'eau chaude,...

Appareillage électrique,

Petits ustensiles de cuisine et d'électroménagers,

Amiante pical (selon le cas).

Amiante tissé :

- joint et garniture d'étanchéité,
- bande transporteuse résistante à la chaleur,
- rideau coupe-feu,
- filtre,
- ruban d'isolation électrique,
- bourrelet de calorifugeage,
- vêtement, gant, tablier ignifuge,...
- corde d'amiante.

2. Amiante non friable

Amiante-ciment :

- plaques ondulées, ardoises, panneaux de revêtement de toiture,
- plaques décoratives de façades,
- tablettes de fenêtre,
- tuyaux de descente d'eau, de conduit de cheminée, de gaines de ventilation,...

Amiante lié à des enduits bitumeux :

- garnitures de friction, embrayages et freins de véhicules, d'appareillage,...
- dalles, tuiles (vinyle),

Amiante lié à des colles, mastics, peintures :

- applications variées.

Amiante pical (selon le cas).

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 17 juillet 2003 déterminant les conditions sectorielles relatives aux chantiers d'enlèvement et de décontamination de bâtiments ou d'ouvrages d'art contenant de l'amiante et aux chantiers d'encapsulation de l'amiante.

Namur, le 17 juillet 2003.

Le Ministre-Président,

J.-Cl. VAN CAUWENBERGHE

Le Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Environnement,

M. FORET